



OFFRE D'EMPLOI

TITRE DU POSTE: **BRIGADIER SCOLAIRE**

TYPE DU POSTE: *Liste des remplaçants*

CONCOURS #: 2025-02

La Ville de Coteau-du-Lac est située dans la région de Vaudreuil-Soulanges, à quelques kilomètres à l'ouest de l'île de Montréal. Elle compte plus de 7 600 habitants et les 10 dernières années ont été marquées par une réelle expansion. Coteau-du-Lac propose un milieu de travail stimulant où les défis sont constamment renouvelés.

NATURE DU TRAVAIL

La Ville de Coteau-du-Lac désire mettre à jour la liste de brigadiers scolaires remplaçants. Pour ce faire, elle est à la recherche de personnes dynamiques, disponible et ayant la sécurité des enfants à cœur.

Sous l'autorité du directeur du Service de sécurité publique et incendie, le titulaire a pour principale fonction au déplacement sécuritaire des enfants d'âge scolaire, aux abords de l'école.

PRINCIPALES TÂCHES DE LA FONCTION

- S'assurer du déplacement sécuritaire des écoliers dans la zone définie en identifiant les zones de danger, en sécurisant les lieux et en arrêtant la circulation lors de la traverse des enfants;
- Informer et renseigner les écoliers sur les règles de sécurité;
- S'assurer d'avoir en main l'horaire d'entrée et de sortie des écoliers de façon à être assidu à ses heures (calendrier scolaire);
- Consulter les partenaires (police, direction de l'école, chauffeur d'autobus scolaire) afin d'assurer un maximum de sécurité aux écoliers;
- Transmettre aux autorités concernées toutes les informations lors d'un accident;
- Informer la direction de l'école de tout refus d'obéissance d'un écolier en expliquant la situation et en faire part à son supérieur;
- Informer la direction de la police de la présence d'individu suspect autour de l'école;
- Transmettre à son supérieur immédiat toute situation irrégulière sur son lieu de travail.

NOTE : Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalent, un atout ;
- Maîtrise de la langue française (orale et écrite) ;
- Posséder des aptitudes pour travailler auprès des enfants;
- Être responsable, assidu, ponctuel, vigilant et faire preuve d'autonomie et de débrouillardise;
- Avoir la capacité de travailler debout selon les heures de travail et dans toutes les conditions climatiques;
- Être disponible (avoir un horaire flexible compte tenu du travail demandé) et pouvoir se déplacer sur l'ensemble du territoire;
- Être exempt de tout antécédent judiciaire (une autorisation de vérification à cet effet devra être signée par le candidat);
- Formation de secouriste un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le poste offert est sur appel pour faire le remplacement des brigadiers scolaires réguliers. Les appels pour les remplacements se font généralement le matin.
- L'horaire de travail est variable de 0 à 12 heures par semaine, selon les besoins (aucune heure garantie). L'horaire est établi en fonction des heures de classe et du calendrier scolaire, du lundi au vendredi, réparti sur plusieurs périodes (matin, midi et après-midi) ;
- La Ville met à la disposition du personnel les équipements et les vêtements, comme décrit à la convention collective en vigueur;
- Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

POSTULER

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours et le titre du poste convoité avant **16 h 30** le vendredi **31 janvier 2025** et aux coordonnées ci-dessous.

Coordonnées :

VILLE DE COTEAU-DU-LAC

A/S : Patrick Laberge Poirier, directeur du Service de sécurité publique et incendie
342, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0

PAR COURRIEL : directeur.incendie@coteau-du-lac.com

Ces postes s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.